



La commune de Stropo (IT) © CIPRA France

Rapport d'activité 2017

Ma prise de fonction de président de CIPRA France en juillet 2017 a nécessité un temps d'adaptation de ma part, de la part de l'équipe et des membres et de nos très nombreux partenaires. J'ai souhaité rencontrer le maximum de personnes pour faire connaissance et échanger nos points de vue mais je n'ai pas pu les rencontrer tous à l'heure actuelle et je m'en excuse auprès d'eux.

Cette période d'observation m'a permis de découvrir la dimension internationale de notre association aux travers les rencontres de la CIPRA, d'Alliance dans les Alpes, et la participation à plusieurs manifestations internationales comme I-LivAlps en Italie ou la randonnée bilan whatsapp. Les différences de cultures, de tailles et de contextes politiques et la complexité des programmes européens rendent difficile la coopération au niveau international. Mais cette dimension internationale constitue sans nul doute une spécificité, une valeur ajoutée indéniable pour CIPRA France et pour les Alpes. L'enjeu pour nous est de rendre plus lisible et plus efficace encore le volet international de la CIPRA et de la Convention Alpine

*La stratégie 2016-2020 de CIPRA France constitue un socle solide sur lequel s'appuyer pour mener nos actions : **penser Glob'Alpes et agir Loc'Alpes.***

***Penser Glob'Alpes** n'est pas simple dans un contexte politique et institutionnel en évolution rapide : nouveaux conseils régionaux, nouveau gouvernement, loi NOTRe et loi montagne II, mise en place de la Stratégie de l'Union européenne pour la région alpine, etc... Dans ce contexte, la perspective de la Présidence française de la Convention Alpine et de la SUERA en 2019-2020 constitue une opportunité et un levier que nous devons saisir pour organiser et faire remonter nos réflexions.*

***Agir Loc'Alpes** nous conduit à accompagner des acteurs de terrain et notamment des collectivités dans la mise en œuvre concrète des principes du développement durable. Ce n'est pas simple dans un contexte de réduction des dépenses publiques, de lourdeurs administratives croissantes (des procédures Leader par exemple) ou de la généralisation des appels d'offre...*

La force de CIPRA France réside dans sa capacité à faire réseau, à repérer de bonnes expériences pour les faire connaître, à formaliser les méthodologies qui fonctionnent, à mettre en lien des acteurs universitaires, des associations spécialisées, des collectivités, des entreprises et des citoyens. Nous avons encore des progrès à faire pour mobiliser nos membres (les associations), nos partenaires et nos réseaux, dont celui des communes d'Alliance dans les Alpes, pour mutualiser nos forces vives, nos compétences et nos expertises mutuelles. Nous avons besoin de tous.

Nos réseaux nous font remonter du terrain des problématiques importantes pour les Alpes, comme celle déjà ancienne des grandes infrastructures de transports ou plus nouvelle comme celle de l'arrivée à travers les Alpes de nombreux migrants. Ces questions sont importantes et complexes et CIPRA France ne peut les ignorer. Cependant nos moyens bénévoles comme salariés sont limités et ne nous permettent pas de tout faire. La question est de savoir comment CIPRA France peut développer une analyse collective de ces problématiques afin de définir des axes de travail réalistes. Quelle peut-être la valeur ajoutée de CIPRA France pour apporter un plus aux nombreuses organisations travaillant déjà sur ces sujets ? En sens inverse, en quoi ces engagements participent-ils à la mise en œuvre des objectifs de la CIPRA de développement durable des Alpes ?

Je tiens pour finir à remercier les salariés, les administrateurs et les partenaires de l'association pour leur engagement, à m'excuser auprès d'autres pour notre manque de réactivité parfois et à solliciter pour les années qui viennent le concours de tous pour construire ensemble une vie dans les Alpes toujours plus respectueuse des femmes, des hommes et de la nature.

*Jean Horgues-Debat
Président de CIPRA France*

De nouveaux visages pour CIPRA France

Alain Boulogne, Président de CIPRA France depuis six ans, a cédé sa place à Jean Horgues-Debat en juillet 2017. Jean Horgues-Debat, en fin d'activité au sein de l'ADRETS, rejoint le Conseil d'administration de CIPRA France en tant que personnalité qualifiée. Sa connaissance des enjeux dans le domaine social et son implantation dans les Alpes du Sud viennent conforter les orientations stratégiques prises par CIPRA France dans sa stratégie 2016-2020. Le nouveau bureau de CIPRA France est ainsi constitué de Jean Horgues-Debat (Président), Alain Boulogne (Vice-Président), Adrien Devos (Trésorier, ADRETS), Patrick Le Vaguerèse (MW), Michel Chamel (FFME), Bernard Jean (représentant des membres individuels).

Dans le fonctionnement des instances de CIPRA France, on note l'implication renouvelée des administrateurs. Les Conseils d'administration permettent de mener des réflexions stratégiques et de s'appuyer sur les connaissances de ses membres. Par exemple, le Conseil d'administration du 11 octobre 2017 a traité de la préparation de la Présidence française de la Convention alpine 2019-2020 et de la Semaine alpine 2020.

Suite à la réalisation d'un DLA (Dispositif Local d'Accompagnement) en 2015, CIPRA France avait opté pour la mise en place de deux nouvelles structures en complément de celles existantes (bureau et Conseil d'administration) :

- Un comité consultatif « Développement durable dans les Alpes » réunissant des représentants des trois piliers du développement durable dont la mission est de formuler des avis et propositions critiques au regard des sujets d'actualité et futurs,
- Un Conseil des Jeunes qui formule des propositions auprès du Conseil d'administration de CIPRA France.

Du fait de difficultés pour trouver des membres, le Comité consultatif n'a pas été mis en place. En revanche, le Conseil des Jeunes de CIPRA France poursuit ses travaux (voir ci-dessous). La candidature d'Inès Hubert, membre du Conseil des Jeunes de CIPRA France depuis sa création qui débute une thèse sur le paysage en 2018, a été soumise au Comité de Massif des Alpes. Les membres du Comité de massif des Alpes seront connus en 2018.

Le Conseil des jeunes de CIPRA France poursuit ses activités

Dans le cadre de la randonnée [whatsalp](#) qui a traversé les Alpes à l'été 2017, CIPRA International a initié le projet [whatsalp youth](#), sur une idée du CYC, CIPRA Youth Council. Ce projet est financé par le programme Erasmus+.

Ce projet comportait 2 volets : d'une part, il a permis à des jeunes de tout l'arc alpin de participer à 3 sessions de randonnée, dans le Tyrol du Sud (Italie), dans les Hautes-Alpes et au Liechtenstein. D'autre part, il visait la montée en compétences des jeunes dans la gestion de projets. Une enveloppe de 2 000 euros a été attribuée par pays alpin pour des projets nationaux. Pour la France, ce budget a permis au Conseil des jeunes de CIPRA France, en partenariat avec le collectif Des Rives d'Espaces, de développer son concept de « chasse aux couleurs », plus spécifiquement à destination de professionnels de l'environnement (salariés ou membres de la Maison de la nature et de l'environnement et administrateurs de CIPRA France). La "chasse aux couleurs" est une méthode d'arpentage de l'espace et de développement de l'attention. C'est une expérience individuelle et collective où l'on doit parcourir l'espace public avec en tête une consigne photographique en lien avec la couleur. Une [vidéo](#) et une exposition à la MNEI en février-mars 2018 présentent les résultats du projet.

En plus de ce projet, les membres du Conseil des jeunes ont continué leur rôle de conseil auprès de l'équipe technique de CIPRA France et ont participé à divers événements de CIPRA France (voyage d'étude, rencontre avec le groupe de travail jeunes du Comité de massif des Alpes, réunion de préparation de la Présidence française de la Convention alpine, Conseils d'administration, etc.) et de CIPRA International (projets I-LivAlps et [whatsalp youth](#)).

Membres du bureau



Jean HORGUES-DEBAT
Président
Personnalité qualifiée



Alain BOULOGNE
Vice-Président
Personnalité qualifiée



Adrien DEVOS
Trésorier
Association pour le
développement en réseau des
territoires et services



Patrick LE VAGUERÈSE
Président d'honneur
Mountain Wilderness



Bernard JEAN
*Représentant des membres
individuels*



Michel CHAMEL
Fédération française de
montagne et d'escalade

Membres du bureau jusqu'en juillet 2017 :

- Alain Boulogne, Président
- Hélène Denis, Vice-présidente chargée des relations internationales (Fédération française des clubs alpins et de montagne)
- Patrick Le Vaguerèse, Président d'honneur (Mountain Wilderness)
- Adrien Devos, Trésorier (Association pour le développement en réseau des territoires et services)
- Michel Chamel (Fédération française de montagne et d'escalade)

Équipe technique



Guillaume CHASSAGNON

*Stagiaire
(avril-septembre)*

J'ai effectué un stage de 6 mois à CIPRA France d'avril à septembre 2017. Journaliste spécialisé en tourisme durable, j'ai repris des études dans une licence professionnelle tourisme économie sociale et solidaire. Je suis un pratiquant régulier de la montagne. Durant ces 6 mois, véritablement passionnants et enrichissants, j'ai travaillé sur les rôles d'une ONG dans la mise en tourisme de territoires peu ou pas pourvus en ingénierie touristique. J'ai aussi travaillé sur des préconisations pour que CIPRA France puisse avancer sur ces questions touristiques dans les mois et années à venir. J'ai beaucoup appris sur les relations entre acteurs de la montagne, sur les questions relatives au massif (les mobilités, l'agriculture, les relations transfrontalières). Je reste toujours très au fait des activités de la CIPRA et souhaite à l'avenir m'investir dans la structure.



Mathilde DE GOËR DE HERVE

*Stagiaire
(juillet-août)*

Étudiante en master de développement territorial durable, l'équipe de CIPRA France m'a accueillie pour un stage pendant l'été 2017. Plusieurs aspects étaient nouveaux pour moi, notamment travailler dans une association, répondre à un appel d'offre européen, et imaginer un projet pour encourager le tourisme durable. Expérience très enrichissante, à la fois d'un point de vue professionnel et personnel, qui m'a fait découvrir la diversité des acteurs intervenant sur le territoire ainsi que conforté dans mon envie de travailler plus tard en lien avec la protection de la montagne... Ayant adhéré aux valeurs de la CIPRA, je souhaite maintenant m'investir dans le CIPRA Youth Council (Conseil des jeunes de CIPRA International) afin d'allier l'interculturalité aux passionnantes problématiques spécifiques aux Alpes. Je remercie chaleureusement Marc-Jérôme, Delphine, Julika, Pauline et Guillaume pour ce séjour vraiment constructif à leurs côtés !



Marc-Jérôme HASSID

Directeur

Renforcer nos liens avec les Alpes du Sud

L'année 2017 marque pour moi le renforcement de CIPRA France vers les Alpes du Sud. Certains de ces territoires connaissent toujours un exode rural ce qui mérite l'attention de notre organisation. L'arrivée de Jean Horgues-Debat à la Présidence de CIPRA France, basé à Gap (05), vient renforcer notre présence auprès de ces territoires. De nombreux échanges initiés avec des collectivités locales depuis mon arrivée en 2014 se voient consolider. Ainsi, nous accompagnerons le PNR des Préalpes d'azur et la Comcom Alpes Provence Verdon à travers le projet Speci'Alps dès 2018.



Julika JAROSCH

*Chargée des relations
internationales et
animation de réseau*

Le programme LEADER et ses nombreux défis

À la recherche de financements pour la mise en œuvre de la stratégie de CIPRA France en matière de tourisme, principalement afin d'initier un projet test dans l'objectif d'accompagner les différents acteurs touristiques vers un tourisme durable, je me suis rappelée du programme européen LEADER, que j'avais appris par cœur durant mes études il y a quelques années. Particulièrement euphorique, je me suis lancée dans ma nouvelle mission... recherches, réflexions et candidatures sur le projet « S'évader chez soi ». Une meilleure compréhension du dispositif grâce à une formation pour les gestionnaires du programme LEADER dans ma ville natale pendant une semaine, de nouvelles connaissances internationales, de nouvelles bonnes pratiques et le plein d'idées et de possibilités !

Malgré quelques montagnes, des chutes et du mauvais temps, le programme LEADER reste tout de même une bonne possibilité pour CIPRA France de trouver sa place dans les territoires de montagne et un grand défi pour moi !



Pauline PINEAU
*Chargée de mission
agriculture et
alimentation*

Proposer des espaces de dialogue entre les différents acteurs pour favoriser les projets

L'organisation du forum alimentation en Chartreuse, et les divers travaux qui ont été initiés comme le développement d'un projet en Maurienne ou l'animation de réseau, m'ont beaucoup appris sur l'organisation et les clivages qui pouvaient persister dans et entre certains villages. Ces expériences et ces rencontres m'ont démontré que de nombreux projets sur l'alimentation et l'agriculture sont dépendants de la volonté politique, et qu'il arrive que les initiatives citoyennes ne suffisent pas ou ne soient pas prises en considération. J'ai pris conscience que pour faire connaître cette parole, il était nécessaire d'amener des projets ascendants et de mobiliser la volonté politique sur cette thématique transversale qui nous concerne tous. Suite à des rencontres avec des agriculteurs, des parents d'élèves, cuisiniers, habitants ou élus, il m'a semblé nécessaire d'ouvrir des espaces de dialogue et de sensibilisation pour favoriser la mise en place de projets sur l'agriculture et l'alimentation. Je crois beaucoup aux échanges de savoirs et de pratiques entre les personnes et les territoires pour mener à bien ces initiatives, sur un travail en continuité. Je pense qu'ils suscitent beaucoup la mise en action et témoignent de la possibilité et de la faisabilité de certains projets.

Aussi, je retiendrais que pour construire et accompagner des projets à long terme de façon pérenne, il est nécessaire de valoriser les petites victoires afin de se diriger vers l'objectif fixé initialement.



Delphine SÉGALEN
*Chargée de mission
transition énergétique*

Une formation et des contacts enrichissants !

L'organisation des rencontres françaises de la randonnée whatsapp m'a permis d'être en contact avec différents acteurs des territoires traversés par cette marche, avec les randonneurs, toujours prêts à partager une anecdote sur leur périple ainsi qu'avec des membres motivés du CAF de Nice-Mercantour, avec qui nous avons co-organisé l'événement de clôture à Nice.

Les entretiens menés avec des experts « forêt » et « énergie » dans le cadre de la réactualisation de la brochure « Convention alpine : choisir le développement durable pour les Alpes » se sont avérés très instructifs. Je les remercie vivement pour leur disponibilité, les documents fournis et les discussions très enrichissantes.

À l'automne 2017, j'ai suivi la session de formation Animacoop « Se former à animer des projets de manière collaborative ». Le professionnalisme et la pertinence des contenus, le tout dans une ambiance conviviale aux côtés d'autres animacooopiens animateurs de réseaux ou porteurs de projets, voilà les ingrédients parfaits pour une formation que je recommande ! animacoop.net

De belles rencontres professionnelles et de beaux moments en 2017. Espérons de même pour 2018 !

Membres et partenaires

CIPRA France compte 17 organisations membres (toutes membres du Conseil d'administration) et 10 membres individuels (représentés par Bernard Jean au Conseil d'administration) :

- [Agence française pour la biodiversité \(AFB\)](#)
- [Association des amis du Parc Naturel Régional de Chartreuse](#)
- [Association pour le développement en réseau des territoires et des services \(ADRETS\)](#)
- [Asters, Conservatoire des espaces naturels de Haute-Savoie](#)
- [Centre de la Nature Montagnarde](#)
- [Fédération française de randonnée – Comité régional Auvergne-Rhône-Alpes \(FFRandonnée\)](#)
- [Fédération Française de Montagne et d'Escalade \(FFME\)](#)
- [Fédération Française des Clubs Alpains et de Montagne \(FFCAM\)](#)
- [Fédération pour le développement des sports et du tourisme en montagne \(Ancef\)](#)
- [Fédération régionale Provence-Alpes-Côte d'Azur des associations de Protection de la Nature \(FNE PACA\)](#)
- [Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature \(FRAPNA\)](#)
- [Mountain Wilderness France \(MW France\)](#)
- [Parc National de la Vanoise](#)
- [Parc National des Écrins](#)
- [Parc National du Mercantour](#)
- [Parc Naturel Régional de Chartreuse](#)
- [World wide fund for nature France \(WWF France\)](#)

Partenaires techniques et financiers



Penser Glob'Alpes : multiplication des groupes de travail et rationalisation



© CIPRA France

Une SUERA à deux vitesses

CIPRA France a poursuivi ses missions de suivi des politiques publiques alpines en portant une partie de ses travaux sur la Convention alpine et sur la Stratégie de l'Union Européenne pour la région alpine (SUERA).

La SUERA est entrée dans une phase décisive de mise en œuvre en 2016. Des groupes de travail se réunissent de manière régulière pour harmoniser et développer des projets communs conformément aux vœux des États et des Régions alpines. CIPRA International représente CIPRA nationales dont CIPRA France dans différents groupes de travail. Des projets issus de la SUERA trouvent une application à travers le programme Espace alpin, notamment AlpGov (Implementing Alpine Governance Mechanisms of the European Strategy for the Alpine Region) ou GoApply (Multidimensional governance of climate change adaptation in policy making and practice).

CIPRA France remarque cependant une appropriation inégale de la SUERA par les acteurs de la chaîne alpine française, constat qui a déjà été dressé par le passé pour la Convention alpine. Des institutions, des acteurs déjà positionnés à l'échelle européenne se saisissent de l'opportunité de la SUERA. En revanche, certaines régions et une majorité de collectivités locales décrochent. À l'exception de quelques associations informées, la société civile n'est pas associée. Ce constat encourage CIPRA France à poursuivre ses travaux de sensibilisation autour de la SUERA et de la Convention alpine auprès des élus des territoires alpins et des acteurs de la société civile.

CIPRA France prépare la Présidence française de la Convention alpine

En prévision de la Présidence française de la Convention alpine (2019-2020), CIPRA France souhaite mobiliser les acteurs associatifs concernés par le traité européen. Deux séances de travail se sont tenues au cours de la journée du 11 octobre 2017.

Préalablement à cette rencontre, trois questions étaient posées aux structures conviées :

- Quel est votre lien avec la Convention alpine ?
- Quelles thématiques et projets souhaiteriez-vous développer dans le cadre de la Présidence française de la Convention alpine ?
- Quels sujets souhaiteriez-vous aborder durant la Semaine Alpine ?

Les structures présentes ont proposé des sujets potentiels pour la prochaine Semaine Alpine. Nous renvoyons le lecteur aux comptes-rendus, en voici quelques conclusions : « *La première entrée propose une investigation par sujet. Trois sujets ressortent : la jeunesse qui revient de manière récurrente, le changement climatique et les enjeux de connectivité. Une deuxième entrée porte davantage sur le processus : la transmission, l'accueil, les pratiques, l'engagement, etc. Enfin une troisième entrée est celle de la méthode, des outils à mobiliser pour partager et gouverner. La Semaine Alpine devrait se dérouler selon une thématique et un outil d'analyse restant à déterminer* ».

Enfin, les membres présents insistent sur la nécessaire participation des jeunes dans l'organisation de la prochaine Semaine Alpine et l'obtention d'un financement européen pour leur donner les moyens d'agir.

Ces éléments sont portés à la connaissance du Comité d'organisation international de la Semaine Alpine ainsi que des services du Ministère de la Transition Écologique et Solidaire rencontrés en décembre 2017. Une demande de rencontre auprès de Nicolas Hulot (Ministre de la transition écologique et solidaire) a été transmise par différents observateurs de la Convention alpine et associations françaises.

Réactualisation de la brochure « Convention alpine : choisir le développement durable pour les Alpes »

À l'approche de la Présidence française de la Convention alpine (2019-2020), le Ministère de la transition Écologique et Solidaire a souhaité l'actualisation de la brochure de CIPRA France « Convention alpine : choisir le développement durable pour les Alpes ! ».

Cette réactualisation a démarré en 2017 avec la consultation d'une vingtaine d'experts pour les fiches thématiques correspondant aux différents protocoles de la Convention alpine. Par ailleurs, une consultation a été lancée auprès d'institutions publiques (Commissariat de massif des Alpes, Ministère de la Transition Écologique et Solidaire, Région Auvergne-Rhône-Alpes, Région PACA, Secrétariat Permanent de la Convention alpine).

À la demande des services du Ministère de la Transition Écologique et Solidaire, la période de consultation des institutions publiques est prolongée au cours du premier trimestre 2018. Le travail de réactualisation s'achèvera ainsi à la fin du premier semestre 2018.

Avec la mise en œuvre de la SUERA, les groupes de travail se sont multipliés au cours des dernières années. Se superposent les groupes de travail du Comité de massif des Alpes (échelle régionale, France), ceux de la Convention alpine (arc alpin, Europe) et ceux de la SUERA (arc alpin élargi, Europe). Beaucoup d'informations se perdent entre ces différents échelons. La France reste peu représentée dans les instances européennes, ce qui limite la prise en compte des spécificités françaises dans les politiques européennes. Ainsi, CIPRA France, par son ancrage local et européen, pourrait favoriser le transfert d'informations entre ces différents échelons de structuration des politiques publiques.

whatsalp : l'état des Alpes par la randonnée

De juin à septembre 2017, un groupe de randonneurs a traversé les Alpes de Vienne (Autriche) à Nice, dans le but de documenter l'état actuel des Alpes, de les comparer avec les Alpes de 1992 (projet TransALPedes qui avait fait cette même randonnée) et d'aller à la rencontre d'acteurs des territoires. Parmi eux, Dominik Siegrist, ancien Président de CIPRA International. CIPRA France a largement contribué à l'organisation des rencontres dans les Alpes françaises, dont l'événement festif pour l'arrivée à Nice le 29 septembre. Pour l'arrivée, les résultats du projet ont été présentés au public sur la place Masséna. La soirée s'est poursuivie par un accueil au club alpin Nice-Mercantour, où la chorale nous a fait l'honneur de nous accueillir avec des chants de montagne et des chants niçois. Belles émotions pour clôturer cette belle aventure humaine !

Pour en savoir plus : www.whatsalp.org

Agir Loc'Alpes

La frontière entre le Penser Glob'Alpes et l'Agir Loc'Alpes n'est jamais très nette. Voici quelques exemples d'accompagnement de territoires souvent issus d'une réflexion plus générale à l'échelle de l'arc alpin voire au-delà. Dans ce rapport d'activité, nous revenons sur trois champs d'intervention que nous avons plus particulièrement investis en 2017 : l'animation du réseau de communes Alliance dans les Alpes, les filières d'activité ainsi que le tourisme durable.



© Communauté de Communes Alpes Provence Verdon

Alliance dans les Alpes : un voyage d'étude, une charte

Événement majeur de l'année 2017 pour les membres français, le [voyage d'étude « Différents destins, plusieurs chemins - À la découverte du tourisme de demain »](#) de Vallouise à Pragelato, a accueilli une cinquantaine de participants d'horizons divers. Il leur a permis d'échanger sur le rôle des différents acteurs touristiques, de s'inspirer de bonnes pratiques et de territoires qui choisissent de s'orienter vers une politique touristique respectueuse de la nature et des hommes. Celui-ci s'est déroulé à Vallouise dans les Hautes-Alpes et à Pragelato dans le Piémont italien. Ce voyage a réuni des élus locaux, des techniciens de collectivités, des professionnels du tourisme, des associations et enfin des habitants de zones de montagne. Tous préoccupés par le devenir du tourisme alpin, entre enjeux climatiques et socio-économiques, les participants et les intervenants ont pu échanger et travailler pour le développement d'un massif alpin vivant et serein.

Pour en savoir plus : <http://www.voyageons-autrement.com/le-tourisme-alpin-de-demain-quelles-pistes-reflexions-quel-avenir>

Au niveau international, les projets [PlurAlps](#) et [SpeciAlps](#) sont lancés. Le projet PlurAlps a pour objectif le développement d'une culture de l'accueil pour renforcer l'attractivité et la cohésion sociale dans les territoires ruraux. Le Pays du Grand Briançonnais et la commune des Belleville sont les

territoires pilotes pour la France. La Communauté de communes Alpes Provence Verdon et le PNR des Préalpes d'Azur sont les territoires pilotes français du projet SpeciAlps qui vise à renforcer la diversité naturelle alpine dans une approche intercommunale et à faciliter l'expérience de la nature au quotidien. Au niveau français, le projet est orienté vers le soutien aux filières d'activité (voir partie filières d'activité).

Les [20 ans du Réseau Alliance dans les Alpes](#) ont été célébrés à Budoia/IT en juin 2017. Ils ont été l'occasion de faire le point sur les activités et les succès des vingt dernières années. À cette occasion, la [Charte de Budoia](#), « charte climatique » d'Alliance dans les Alpes résultant d'un cycle de séminaires organisé dans les communes italiennes du Réseau, a été signée. Les communes alpines se sont fixé pour objectif de faire des Alpes un territoire exemplaire dans le secteur de la prévention et de l'adaptation aux changements climatiques.

Filières d'activité : un nouveau champ d'intervention

Le développement durable ne s'adresse pas qu'aux collectivités locales ! C'est le constat issu du DLA mené par CIPRA France en 2015. Dans sa stratégie 2016-2020, CIPRA France prévoit l'accompagnement de professionnels et de collectivités pour soutenir des filières d'activité existantes, les renforcer et/ou diversifier l'activité dans les territoires. Ce champ d'action vient également en réponse au changement climatique qui nécessite une adaptation des territoires.

La première étape a consisté à recenser des activités dans les Alpes s'appuyant sur les savoir-faire locaux (voir CIPRA France : rapport préliminaire – document interne. Relocaliser l'économie dans les Alpes, Août 2016). La deuxième étape a démarré en 2017 avec la construction de projets, la recherche de financements et l'amorce d'un accompagnement. Un coup de projecteur est porté sur les travaux menés en matière d'alimentation et d'agriculture, sur la montée en compétence des professionnels de l'énergie solaire à travers le projet Enerb'Alpes puis sur le projet SpeciAlps. Enfin, 2017 a permis la rédaction et le dépôt de nouveaux projets.

Alimentation, agriculture et commerce de proximité : activer les acteurs du territoire

Le forum alimentation en Chartreuse a été organisé par CIPRA France, en partenariat avec le Parc Naturel Régional de Chartreuse et avec l'appui du Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement Vercors le 18 septembre 2017. Il faisait suite à un état des lieux dressé à partir d'entretiens menés par des étudiants de l'ISARA-Lyon dans différentes communes du Parc et avec différents types d'acteurs (élus, techniciens, parents d'élèves, cuisiniers...). Nous avons donné suite à ces recherches par le partage d'expériences et de projets à l'échelle du massif de la Chartreuse.

L'objectif du forum alimentation était de construire un espace d'échange entre les acteurs du territoire pour susciter une dynamique sur l'alimentation, l'agriculture, le commerce de proximité en Chartreuse. À partir de plusieurs problématiques rencontrées et ciblées par les participants, il s'agissait de faire émerger des solutions et des initiatives collectives. Cette soirée avait également pour but de repérer et partir des volontés citoyennes afin de déterminer quel travail d'accompagnement mener pour favoriser leur réalisation.

La richesse des échanges a favorisé le regroupement de porteurs de projets et encouragé le passage à l'action à partir de ces propositions communes.

Par ailleurs, nous avons pu faire connaître et valoriser l'initiative de réouverture du Café, épicerie chez Jeanne de Saint-Martin-de-la-Cluse. Dans le cadre d'un montage de type SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif), la collectivité a donné l'occasion à de jeunes néo-ruraux de faire revivre ce lieu indispensable au maintien de la vie de la commune.

« SpeciAlps » : Soutien de filières d'activité dans la dynamique de maintien des paysages ouverts

Le projet SpeciAlps est financé par le Ministère allemand de l'environnement et la Fondation Heidehof. La région PACA, le fonds FNADT-CIMA et le Ministère de la transition écologique et solidaire sont sollicités en 2018 pour soutenir ce projet. Le réseau Alliance dans les Alpes et CIPRA International en assurent la gestion à l'échelle alpine. SpeciAlps s'inspire du programme du Land du Vorarlberg (AT) « diversité naturelle dans la commune ». Le projet vise notamment à ancrer l'accès aux ressources naturelles du territoire dans le quotidien des populations pour renforcer l'attrait et la qualité de leur cadre de vie. L'une des nouveautés introduites par SpeciAlps est la coopération entre communes : les espaces naturels ne s'arrêtent pas aux limites des communes ou des territoires et doivent donc être abordés dans le cadre d'une approche conjointe et cohérente.

Pour la France, CIPRA France a rencontré plusieurs territoires en 2017. Les territoires pilotes retenus dans le cadre d'une candidature commune sont le PNR des Préalpes d'Azur et la Communauté de communes Alpes Provence Verdon avec pour projet : « *Soutien de filières d'activité dans la dynamique de maintien des paysages ouverts* ».

La Communauté de communes Alpes Provence Verdon conduit un projet dans le cadre du programme européen LEADER pour soutenir le pastoralisme. Ce projet vise notamment à renforcer le lien entre tourisme et agriculture. Le PNR des Préalpes d'Azur appuie des porteurs de projets autour de la filière laine et la mise en place d'un pressoir mobile pour la reconquête des vergers anciens.

CIPRA France interviendra pour appuyer ces initiatives, favoriser un échange d'expériences entre ces territoires et ses porteurs de projets, apporter de l'expertise en matière de paysage et de participation des acteurs à la démarche. Elle permettra également de donner de la visibilité à ces projets à l'échelle européenne.

Enerb'Alpes : formation des professionnels de l'énergie solaire

Le projet Enerb'Alpes – ENergies Renouvelables Bâtiment dans les Alpes – (2016-2018) vise la montée en compétences des publics professionnels (exploitants/mainteneurs et gardiens de refuges) ; le suivi et la caractérisation des performances réelles des installations solaires et des bâtiments ; le déploiement des technologies innovantes ; la diffusion des enseignements du projet dans les territoires alpins. L'Institut national de l'énergie solaire est chef de file de ce projet.

En 2017, différentes étapes se sont déroulées : la prospection de sites de suivi, l'installation de capteurs, le suivi de production d'énergie solaire sur les sites équipés, le développement et le déroulement de deux formations professionnelles « *Exploitation et maintenance des installations d'eau chaude solaire collectives* » et « *Gestion d'une installation photovoltaïque en site isolé* ».

CIPRA France a poursuivi son rôle de communication en organisant différents temps de présentation du projet (Biennale des villes en transition à Grenoble ; workshop « *Transition énergétique, constructions en montagne : quelles solutions durables dans les Alpes* » à Grenoble ; Rencontres alpines® à Sallanches, etc.), en amorçant la prise de contact en vue des rencontres territoriales de 2018 et en diffusant la lettre d'information du projet.

En 2018, des rencontres territoriales seront organisées dans plusieurs territoires alpins, afin de diffuser les résultats du projet directement au sein des territoires. Le format pressenti est un temps ouvert à un large public (élus, entreprises, agents de collectivités, etc.) sur les enjeux du solaire suivi d'un temps pour les professionnels avec visite de site ou ateliers avec tutoriels. Le voyage d'étude de clôture se tiendra fin 2018 et devrait se dérouler dans les locaux de l'INES et dans le PNR des Bauges.

<http://www.ines-solaire.org/fr/suivi-evaluation/programmes-2/enerbalpes-2/>

Développement de projets

Enfin, dans la continuité de ces travaux, deux nouveaux projets ont été développés :

- projet courts-circuits agricolinaires en Maurienne : l'objectif est de valoriser les savoir-faire agricoles et culinaires de ce territoire et de créer un espace de dialogue et de regroupement entre les lieux de restauration collective ; ce projet potentiellement éligible au programme LEADER, n'a pas pour l'instant pas été déposé
- projet « 3ExG_inAlps » du programme Espace Alpin : la Fondation Edmund Mach (IT) a déposé un projet qui vise à réconcilier les économies de montagne avec l'évolution des systèmes écologiques alpins pour exporter un nouveau modèle culturel dans la région alpine. CIPRA France est partenaire de ce projet et soutiendrait des territoires des Alpes du sud.

Le tourisme durable – un enjeu pour le réseau de la CIPRA

Le tourisme est la principale activité à l'échelle de l'arc alpin et nécessite une vive attention de CIPRA France dans sa stratégie 2016-2020. Les autres CIPRA nationales mènent également une réflexion et des projets sur cette thématique. CIPRA International poursuit l'animation de la Via alpina. Le groupe de travail de la Convention alpine sur le tourisme durable définit actuellement des actions concrètes, la stratégie macro-régionale (SUERA) prend en compte cette thématique indirectement dans le groupe d'action n° 2, « bio-économie », avec un projet en cours sur la question du tourisme et de la santé (thermalisme).

Par ailleurs, CIPRA International a démarré un projet en lien avec le groupe de travail « tourisme durable » de la Convention alpine, sur les structures administratives du tourisme dans les pays alpins. Il s'agit de mieux comprendre les différences entre les pays pour travailler sur la place potentielle du tourisme durable dans les différentes strates administratives des pays alpins et de faire des propositions pour la mise en œuvre d'une stratégie commune alpine (projet en développement,

prévu pour 2018). CIPRA France accompagne CIPRA International dans ce travail à l'échelle française. En 2018 le sujet de la conférence annuelle de la CIPRA en Slovénie sera le tourisme alpin qui fera l'objet d'un appui à travers le projet « Living Labs », un projet en collaboration avec les CIPRA nationales et des jeunes alpins.

En 2017, CIPRA France a amorcé plusieurs actions et pistes de réflexion en matière de tourisme durable : un voyage franco-italien (voir aussi voyage d'étude Alliance dans les Alpes), une analyse sur le rôle potentiel de CIPRA France dans le champ du tourisme, le développement d'un projet LEADER.

Une organisation non-gouvernementale a visée durable peut-elle investir le tourisme alpin ?

Mémoire de Guillaume Chassagnon réalisé lors de son stage sur le tourisme de demain au sein de CIPRA France

L'enjeu de ce travail était de réfléchir au positionnement de CIPRA France sur le plan touristique dans le massif alpin, et ce, sans nuire aux valeurs et champs d'applications de la CIPRA à savoir : faire du lien entre États, collectivités et monde associatif dans un but de développement durable. Agir en réseau pour le bien du plus grand nombre est une des vertus de l'association depuis 1952. CIPRA international fait un travail important dans les pays alpins pour informer, construire et aider à un massif plus durable.

Un stage qui a permis de réfléchir à la mise en tourisme de territoires peu ou pas pourvus en ingénierie touristique. Quel(s) rôles pour CIPRA France, quelle(s) stratégie(s), mais aussi quels lieux choisir pour entrer et s'ancrer dans le tourisme durable, le tout sans concurrencer les acteurs locaux ? Le stage a également permis de dresser un premier bilan de la prise de la compétence tourisme par les intercommunalités à l'issue de l'entrée en vigueur de la loi NOTRE. Il est venu en appui aux réflexions de fond lancées par CIPRA France pour un positionnement sur le tourisme alpin.

CIPRA France accompagne le label « Alpine Pearls » en France

Fondée en 2006 et résultat des projets européens Alps Mobility I et II, l'association Alpine Pearls, dont le siège est en Autriche, anime et développe un réseau de destinations touristiques situées dans tout l'arc alpin qui s'inscrivent dans une démarche de développement durable et favorisent les modes de transports doux ainsi que le tourisme durable. Plus d'informations sur : <http://www.alpine-pearls.com/fr/accueil.html>

CIPRA France, par le biais du travail réalisé pour le réseau Alpine Pearls, crée du lien avec des communes des Alpes francophones respectueuses des principes portés par la CIPRA notamment en termes de mobilité douce et affirme encore un peu plus son expertise en matière de tourisme durable. L'animation des communes francophones membres du réseau « Perles des Alpes » s'est poursuivie en 2017 : Val Cenis (Savoie) et Les Diablerets (Suisse romande) ont continué leurs actions autour de la mobilité douce.



© CIPRA France

Notre présence à l'extérieur

En 2017, CIPRA France était présente dans divers séminaires et conférences en tant que participant ou intervenant. Au niveau international, CIPRA France travaille principalement en collaboration avec CIPRA International. La lettre d'information alpMedia est publiée tous les 2 mois en partenariat avec toutes les CIPRA. CIPRA France est en charge de proposer des thématiques à aborder en lien avec l'actualité française et d'assurer la relecture de la version française avant publication. Pour les prises de position de la CIPRA, les CIPRA nationales, dont CIPRA France, sont sollicitées régulièrement. Pour en savoir plus : <http://www.cipra.org/fr/nouveautes>

Sur différents projets, CIPRA France travaille avec CIPRA International mais également avec d'autres partenaires associatifs.

Participation ou organisation de séminaires, congrès, conférences et autres¹

Toute l'année :

Janvier

- 09/01 Réunion de présentation « Rezo Pouce – L'autostop au quotidien », Grenoble (38)
- 11/01 – 13/01 « La montagne, territoire d'innovation », Grenoble (38)
- 20/01 « Changer d'approche », organisé par Mountain Wilderness, Grenoble (38)
- 31/01 Séminaire « Contrat de destinations », Grenoble (38)

Février

- 02/02 – 04/02 Réunion des directeurs & réunions des présidents de CIPRA, Schaan (LI)
- 02/02 - 04/02: Workshop I-LivAlps sur le thème du Vivre et travailler dans les Alpes, Schellenberg (LI)

Mars

- 02/03 Intervention universitaire sur la Convention Alpine à l'ISARA Lyon, Lyon (69)
- 20/03 Projet tuteuré sur le développement de produits touristiques dans le PNR des Bauges avec l'Université Savoie Mont Blanc, Chambéry (73)
- 22/03 Assemblée Générale, Sallanches (74)
- 22/03 « Qualité de l'air dans les Alpes : des enjeux techniques aux réponses de la société », Rencontre sur la qualité de l'air, Sallanches (74)

Avril

- 03/04 – 14/04 Projet tuteuré sur l'agroalimentaire dans le PNR de Chartreuse avec l'ISARA Lyon
- 11/04 Rencontre de Pôle Climat, organisé par Educ'Alpes, Grenoble (38)
- 21/04 « Quel avenir pour l'économie de montagne ? », Journée de réflexions et d'échanges, Barcelonnette (04)

Mai

- 04/05 Événement de lancement de la démarche Territoire à Energie Positive et Croissance Verte commune au PNR du Vercors et à Grenoble-Alpes-Métropole, Fontaine (38)
- 09/05 Rencontre avec le Maire de Saint-Martin de la Cluze et avec les gérants de l'épicerie « Chez Jeanne », Saint-Martin de la Cluze (38)

¹ Cette liste n'est pas exhaustive.

- 18/05 – 19/05 Rencontre des directeurs et présidents de CIPRA, Berne (CH)
 22/05 Rencontre entre les jeunes de différentes structures (Conseil des jeunes de CIPRA France, Jeunes Alp'titude, les Ambassadeurs ProMont-Blanc) et le groupe de travail Jeunes du Comité de massif des Alpes, Gap (05)
- 24/05 Chasse aux couleurs par le Conseil des jeunes de CIPRA France – Saint-Martin d'Hères (38)
 30/05 Contrôle des critères de la commune Les Diablerets dans le cadre de l'adhésion au réseau Alpine Pearls, Les Diablerets (CH)

Juin

- 06/06 Séminaire « Mobilité dans la Haute Maurienne Vanoise », La Norma (73)
 16/06 Comité de pilotage ENERB'Alpes, Le Bourget du Lac (73)
 22/06 Réunion des animateurs du réseau Alliance dans les Alpes, Budoia (IT)
 23/06 – 24/06 Conférence technique d'Alliance dans les Alpes, Budoia (IT)
 30/06 Voyage de presse « We're Alps », organisé par la Convention Alpine, Annecy (74)

Juillet

- 09/07 – 12/07 Workshop/randonnée whatsapp youth de Bruneck (I) à Freienfeld (I)

Août

- 24/08 Contrôle des critères de la commune Val Cenis dans le cadre de l'adhésion au réseau Alpine Pearls, Val Cenis Termignon (73)
 25/08 Rencontre avec la commune de Bourg-d'Oisans et Alpine Pearls ; Bourg-d'Oisans (38)
 27/08 Débat whatsapp avec Mountain Wilderness, Tignes (73)
 30/08 Débat whatsapp sur le tourisme durable avec la commune de Val Cenis, Val Cenis Termignon (73)

Septembre

- 02/09 – 04/09 Workshop/randonnée whatsapp youth de Bardonnèche (I) à Briançon (05)
 04/09 Rencontre sur la thématique de l'immigration, avec la municipalité de Briançon et l'association « Tous migrants », dans le cadre de la randonnée whatsapp, Briançon (05)
 07/09 Rencontre whatsapp avec la commune d'Abriès sur le réseau Alliance dans les Alpes, Abriès (05)
 11/09 Participation à l'atelier de la Communauté de communes de l'Oisans dans le cadre de sa candidature à l'appel à manifestation d'intérêt TEPOS, Bourg d'Oisans (38)
 13/09 – 15/09 Différents destins, plusieurs chemins - À la découverte du tourisme de demain – Voyage d'étude de Vallouise (05) à Pradelato (I)
 13/09 – 15/09 Workshop I-LivAlps de CIPRA International sur le thème de l'innovation sociale, Stroppo (I)
 18/09 Forum alimentation en Chartreuse, Saint-Laurent du Pont (38)
 29/09 Événement festif de clôture de la randonnée whatsapp, Nice (06)
 29/09 – 30/09 « Sphères alpines : limites naturelles, champ infini de possibles pour l'aménagement du territoire », Rencontre annuelle de CIPRA, Innsbruck (AT)

Octobre

- 11/10 Conseil d'administration de CIPRA France, Grenoble (38)
 11/10 Réunion de préparation de la Présidence française de la Convention alpine, Grenoble (38)
 12/10 Présentation de la démarche de compostage de quartier de la Communauté de communes de l'Oisans, Bourg d'Oisans (38)

Novembre

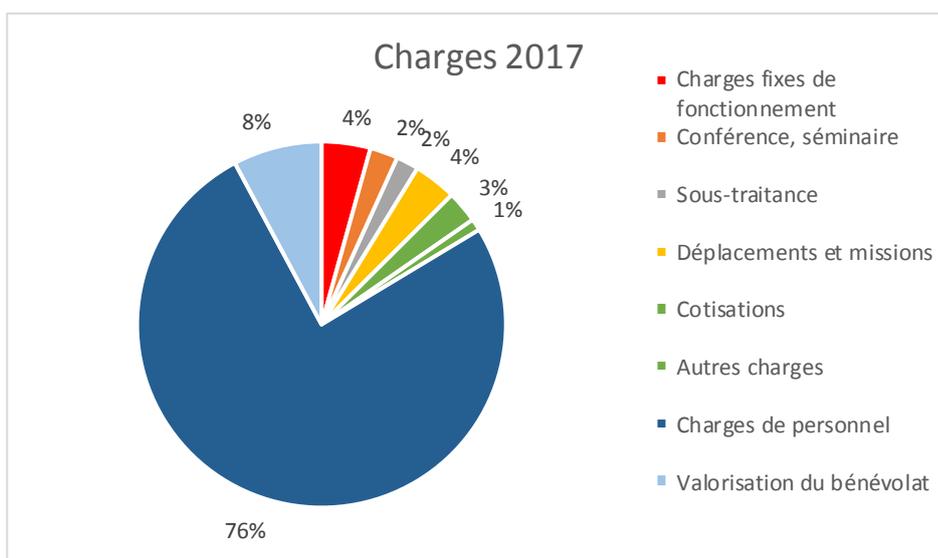
- 14/11 Workshop de CIPRA International « Transition énergétique, constructions en montagne : quelles solutions durables dans les Alpes », Grenoble (38)
 08/11 – 15/11 Chasse aux couleurs par le Conseil des jeunes de CIPRA France, en partenariat avec la MNEI, Grenoble (38)

Décembre

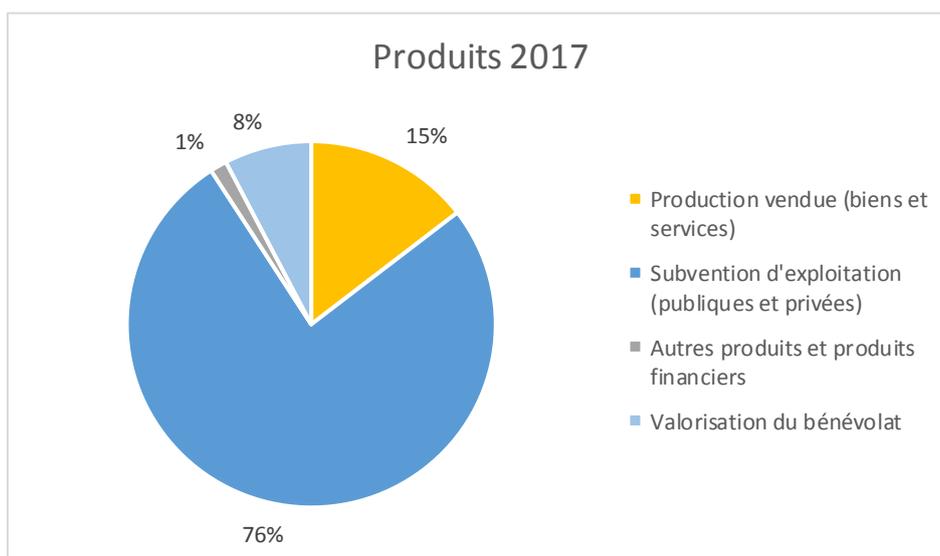
- 03/12 Stand aux Rencontres alpines®, Sallanches (74)
 07/12 Comité de pilotage ENERB'Alpes, Le Bourget du Lac (73)
 12/12 Rencontre Envirhon'Alpes, Chambéry (73)
 14/12 Rencontre avec le Ministère de la transition écologique et solidaire, Paris (75)

Rapport financier 2017 : un résultat légèrement excédentaire

En 2017, **les charges d'exploitation ont été de 189 649 euros** (valorisation du bénévolat compris) soit 105% du budget actualisé en janvier 2017. A signaler l'absence de financement d'un projet porté auprès de la METRO (Grenoble) et donc l'absence de charges liées à ce projet et le recrutement de Pauline Pineau en contrat aidé soutenu également par SNC. Le poste lié aux charges de personnel représente trois quart des charges totales.



Concernant les produits d'exploitation, ils représentent 192 193 euros (valorisation du bénévolat compris) soit 105% du budget actualisé en janvier 2017.



Au final, le total des recettes est supérieur au total des charges ; le résultat 2017 est excédentaire de 2564 euros après deux années déficitaires (7748 euros en 2015 et 2518 euros en 2016).

**Ces résultats feront l'objet d'une validation par le Commissaire aux comptes d'ici la prochaine Assemblée Générale (20 mars 2018). Ces résultats sont provisoires mais ne devraient pas subir de modifications importantes.*



La CIPRA est une organisation à but non lucratif, non gouvernementale et indépendante qui œuvre depuis 1952 pour la protection et le développement durable des Alpes.

La Délégation française de la CIPRA, CIPRA France, basée à Grenoble, agit dans une logique de partenariat avec les acteurs de toutes les régions alpines françaises et de coopération transfrontalière. En tant qu'association faïtière, elle est composée de personnes et d'organisations qui s'investissent en faveur du « Vivre dans les Alpes ».

Forme juridique :	Association de loi 1901
Nom de l'association :	CIPRA France Comité français de la Commission Internationale pour la protection des Alpes
Coordonnées :	c/o MNEI 5 Place Bir Hakeim 38 000 Grenoble France
	tél. 0033 4 76 42 87 06 france@cipra.org www.cipra.org/france
Président :	Jean Horgues-Debat
Numéro de SIRET :	43484590500018
Numéro de récépissé en préfecture :	W381001628